

La vie de l'asso

Carnet noir

Disparition de Danièle Vaudrey



C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès de Danièle Vaudrey, survenu le 28 avril dernier. Danièle s'est battue contre la maladie avec force et dignité qui la caractérisaient tant.



Ancienne journaliste, écrivaine, infatigable combattante contre les injustices, Danièle s'était fortement engagée au sein de Pordic Alternative, comme directrice de campagne lors des dernières élections municipales, puis comme membre du Conseil d'Administration de l'association.



Cette publication est auto-financée grâce aux dons des élu-e-s Pordic Alternative et aux cotisations de nos adhérents.

Email : pordic.alternative@gmail.com

Web : pordic-alternative.fr

[/ Pordic Alternative](#)

Pordic
Alternative

graphisme : www.maracas-creation.fr

La vie locale

Réunions de quartier

La majorité municipale avait lancé des réunions de quartier en 2022. Actuellement, elle tente de relancer ces réunions de quartier à grand renfort de publicité dans la presse locale.

Nous nous interrogeons sur le but de cette initiative : ces réunions seraient-elles l'occasion de chercher des idées pour la prochaine campagne des municipales ?

Le + de Pordic Alternative

Pour notre part, nous soutenons l'idée de rencontre dans les quartiers à intervalles réguliers à partir de l'état des besoins, en fixant des objectifs puis en revenant faire le bilan des réalisations.

Travaux de la rue Pierre Loti

Les travaux de la rue Pierre Loti sont presque terminés. Nous constatons qu'une voie pour les déplacements doux est prévue par un signalement au sol uniquement.



Une nouvelle fois, le manque de volonté dans la promotion des déplacements doux est à souligner. Il aurait été possible de prévoir une voie avec séparation sécurisée – comme cela est préconisé généralement, puisque les travaux étaient en cours de réalisation.

Le + de Pordic Alternative

Nous pensons qu'il faut s'appuyer sur les associations promouvant les déplacements doux lors des travaux de voirie pour leur sécurisation et leur continuité sur la commune.

Ex-impasse Pierre Loti Les riverains excédés par le silence du maire

Rue des pierres longues à Pordic. Depuis mars, c'est le nouveau nom de l'impasse Pierre Loti.

Avertis de ce changement par un courrier de la mairie, mais sans être concertés, les riverains ont aussitôt retourné le panneau signalétique, reprenant le symbole des agriculteurs en colère.



Pour eux, il s'agit d'un nouvel épisode sur l'absence de dialogue avec le maire. Depuis octobre 2022, les habitants de l'impasse vivent sous la menace de la construction par le promoteur Amel d'un immeuble de 60 mètres de long portant sur 2 à 3 étages afin d'épouser la pente d'un terrain de 2 600 m² entouré d'une douzaine de maisons. Si le terrain n'est pas encore vendu, le permis de construire a été délivré par la mairie le 2 décembre 2022 : 16 logements doivent surplomber des maisons distantes d'à peine trois mètres.

Depuis la présentation du projet en mairie le 21 octobre 2022, les riverains n'ont jamais pu rencontrer Joël Batard pour lui faire de contre-propositions. « Le maire est fermé au dialogue. Le dossier est ficelé depuis le début. Et il sait que le projet est contestable par son dimensionnement, qu'il n'est pas conforme au PLU, alors il passe en force », attaque un riverain. Un autre s'inquiète : « si le projet se fait, c'est 400 % d'habitants et 420 % de véhicules en plus dans l'impasse. Le prix des maisons a chuté de 20 % ! ».

Devant l'impossibilité de rencontrer le maire, les résidents ont créé une association, pris un avocat et saisi la justice. « On veut l'annulation du permis de construire. Le projet doit s'intégrer dans un quartier résidentiel. Si on avait voulu vivre au milieu d'immeubles, on serait restés en ville », tonne un riverain.

Au tribunal administratif de Rennes de trancher...

Pordic #6
mai 2024
Alternative
UNE VISION CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

Malgré ses engagements de campagne, l'équipe de Joël Batard vient d'augmenter les impôts locaux de 12,7 % pour les pordicais-e-s.

La raison est simple : il faut financer le nouveau projet pharaonique du maire : le pôle socio-culturel pour un montant de 6 millions d'euros.

Ce projet du pôle socio-culturel est un parfait résumé de la gouvernance du tandem Batard – Tardy :

- ✓ faire croire que l'avis des citoyens est pris en compte avec une pseudo consultation via un comité de pilotage sans pouvoir,
- ✓ arrêter un choix en catimini avec un cabinet conseil en urbanisme, tout en restant évasif pour mettre de la confusion,
- ✓ ne pas se soucier de l'apport environnemental de ce parc au cœur de notre commune en prévoyant l'abattage des arbres du parc de la médiathèque,
- ✓ dépenser sans prendre en compte l'existant et les besoins socio-culturels de la population,
- ✓ faire croire que le projet sera co-financé par des partenaires publics et privés sans aucune certitude,
- ✓ faire de la rétention d'information en méprisant les institutions représentatives comme le Conseil municipal et les minorités politiques,
- ✓ et surtout satisfaire les ambitions mégalo d'un homme.

Pordic mérite mieux.

Les projets municipaux doivent se faire au service des citoyens avec leur participation. Pour cela, il faut réconcilier les citoyens avec les instances municipales décisionnaires en prenant en compte l'intérêt général, les aspects économiques et les enjeux environnementaux. C'est bien tout l'enjeu que porte Pordic Alternative.

Stéphane Héraff, président de Pordic Alternative

La vie des élus·es

+ 12.7 %

Il s'avaient promis !

La majorité municipale, dans son programme électoral, s'était fermement engagée à ne pas augmenter les impôts locaux. Pourtant comme un seul homme, les élus de la majorité ont trahi leur engagement au dernier Conseil municipal. Ils ont voté une augmentation de 4 points du taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti et sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La facture s'annonce salée !

Ainsi, l'augmentation de 4 points du taux communal représente une hausse de 8,8% de la somme à payer sur le foncier bâti ; ajoutée à l'augmentation de 3,9% des bases locatives imposée par l'État, les propriétaires verront leur impôt augmenter de 12,7%.

Nous sommes convaincus que le projet "pôle socio-culturel" y est pour quelque chose. Même s'il s'en défend, M. Tardy ne nous a pas contredits indiquant que « cette augmentation permettra de financer les investissements 2024 et des années futures ».

Si toutes les communes doivent faire face à la conjoncture inflationniste, prétexte avancé, Pordic en augmentant les taux d'imposition, fait, avec trois autres communes de l'agglomération, figure d'exception. Une telle décision vient accroître les difficultés quotidiennes des pordicais·e·s déjà affecté·e·s par la crise économique et sociale.

Caméras : pourquoi tant de cachotteries ?

Chacun a pu lire dans le dernier numéro de *La Pordicaise* que les policiers municipaux vont être équipés de caméras portables individuelles. Tiens donc, aucune information préalable sur ce dispositif au Conseil municipal ! Nous aurions pensé qu'avant de s'engager dans cette voie, le comité d'éthique dont c'est la mission aurait été réuni pour tirer un bilan de l'actuel dispositif de "vidéo-protection". Eh bien non ! Cette absence de transparence a toutefois une explication : en l'absence de contrat de maintenance les nombreux dysfonctionnements rendent impossible tout bilan, ce qui montrerait que l'argent affecté jusqu'à cette date à la vidéo-surveillance est une dépense à fonds perdu.



Qu'à cela ne tienne, un nouveau marché de 57 000 € HT avec Bouygues énergie est en cours de finalisation pour installer de nouvelles caméras de « vidéo-protection ». Si vous pensez que ce marché a fait l'objet d'un débat en Conseil municipal, vous vous trompez. Ce n'est qu'une fois les travaux réalisés que les élus·e·s seront informés.

Politique du fait accompli, autoritarisme et mauvaise gestion, quand tu nous tiens !

À table !!!



En séance du Conseil municipal du mois d'avril, le groupe des élus·e·s *Pordic Alternative* a voté contre les comptes de gestion.

Après avoir étudié en profondeur les comptes de la commune, nous avons dénoncé en séance du Conseil municipal de mars des irrégularités concernant des factures de repas pris entre élus·e·s de la majorité.

Ces factures représentent près de 3 000 € à la charge des pordicais·e·s.

Ce type de dépenses est pourtant encadré par des règles strictes !

Pour chaque mission justifiée d'intérêt communal, une délibération doit être votée en Conseil municipal, ce qui n'est bien sûr pas le cas concernant l'objet des factures incriminées. Pour toutes les autres dépenses, les élus·e·s disposent d'indemnités qui permettent de régler leurs frais courants.

Est-il nécessaire de rappeler que la première délibération de cette mandature a été de relever les indemnités de M. Batard au plus haut niveau possible ?

Gêné par nos investigations, M. Batard nous a promis une étude comparative des frais de cérémonies sur les 20 dernières années. Nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais nos remarques portent sur les factures de repas pris entre élus sans mandat spécial.

Les dépenses liées aux cérémonies sont bien évidemment tout à fait légales.

Pour notre part nous n'avons jamais eu connaissance de telles pratiques sous les mandats de MM. Battas, Gaspaiard ou Fonteix.

Toujours est-il qu'il est rassurant de constater que, depuis nos investigations, il semblerait que les choses se soient normalisées.

Pôle socio-culturel Un projet pharaonique



Contrairement à ce que prétend le maire, le projet du futur "pôle socio-culturel" est bien engagé. Le n° de janvier 2024 de *La Pordicaise* décrivait dans le détail le futur pôle autour de la future médiathèque avec un espace de convivialité, une salle d'animation, un espace d'expositions... L'article précisait que ce pôle constituera un lien entre le centre bourg et le nouveau quartier de la ZAC de l'Ic. Il était même évoqué le type de matériaux utilisés tout en semblant regretter l'abattage d'arbres du parc transformés malgré tout en mobilier urbain !

Lors de la cérémonie des vœux, Mme Boscher, adjointe à la culture, a confirmé en détails ce projet. Elle a déroulé la suite du calendrier avec notamment l'appel à concours de maîtrise d'œuvre en 2024 pour choisir l'équipe d'architectes.

Jusqu'à ces annonces, le Conseil municipal n'avait jamais été informé de l'évolution du dossier. Suite à nos demandes, le maire a enfin daigné réunir l'ensemble des élus·e·s le 14 février. Lors de la présentation du projet, les élus·e·s *Pordic Alternative* ont demandé une estimation des travaux. Coup de massue, le cabinet d'experts a annoncé un montant de 6 millions d'euros.

Nous tombons de notre chaise. À notre question sur la capacité de la ville à assurer un tel financement, M. Tardy, 1^{er} adjoint aux finances, avoue découvrir ce montant en séance !

Comment est-ce possible ? Est-il bien sérieux de lancer une telle étude, de la laisser aller à son terme, de payer un cabinet d'études 25 000 € sans fixer les limites budgétaires ?

Rétropédalage au dernier conseil ?

Lors du Conseil municipal d'avril, les élus·e·s *Pordic Alternative* ont montré le lien évident entre augmentation des impôts locaux et ce méga(l)o - projet. Le maire s'est alors lancé dans une opération enfumage : le cabinet Céleste devra, dit-il, revoir sa copie. Il annonce, par ailleurs, des perspectives irréalistes de subventions, notamment des promoteurs. Pourtant le processus suit bien son cours. M. Tardy a fait voter, comme prévu pour 2024, une enveloppe de 56 000 € pour appel à maîtrise d'œuvre et concours d'architectes.

Le maire et le premier adjoint n'ont pas accordé leurs violons !

Stoppons la folie des grandeurs ! Des travaux de rénovation et d'agrandissement de la médiathèque sont nécessaires mais dans les limites du raisonnable, des aspects environnementaux et des contraintes budgétaires.

La parole est à



Robin Poulton Regard sur Pordic



Pourquoi un britannique et une franco-britannique ont-ils choisi Pordic ?

En 1975, je travaillais chez Néolait, à Yffiniac. Et Michelle, ma femme, qui est née à Quimper, avait de la famille à Binic. Ils nous ont parlé d'une maison à Pordic. Ça a été le coup de foudre et nous nous sommes installés en 1977.

C'était la campagne. Nous étions l'une des dernières maisons avant la Pointe.

Notre arrivée à Pordic est aussi le début d'une très belle amitié avec nos voisins, Charlotte et Joël Gautier. Parrain de notre fille, Joël était très engagé à gauche et il a été premier adjoint à la mairie. Quand il a fondé *Pordic Ensemble*, avec d'autres, nous l'avons suivi.

Après avoir travaillé tous les deux pour des ONG en Afrique de 1981 à 2017, vous êtes revenus ici. Pordic avait changé ?

La population avait doublé entre temps ! Tout était plus grand. On avait 3 boulangeries et des facilités que l'on n'avait pas avant. On est bien ici. Toutefois, la voiture s'est installée. Les gens ne marchent plus, sauf les retraités !

Était-il naturel de vous impliquer dans la vie associative ?

Quand Michelle s'est investie dans le jumelage, je l'ai suivie. Quand elle a donné des cours d'anglais, je l'ai suivie. Il est très important de stimuler l'apprentissage de l'anglais à l'école. Mais il faut regretter que la dynamique communautaire s'éparpille avec le téléphone et internet.

Quelles suggestions feriez-vous pour l'avenir ?

Deux commerces ont fermé dans le centre en avril. Il faut sauver les commerces du centre. Et si Pordic doit s'étendre au-delà de la caserne des pompiers, il faudra prévoir des aménagements sportifs, de loisirs et des jardins. Il faudrait plus de lieux pour les jeunes et de jeux pour les enfants.